

LILLE

1 5259

■ CIRCULATION

Vent de fronde rue d'Isly

Martine Aubry est interpellée par les riverains de la rue d'Isly, bientôt en double sens. « Pour raisons de sécurité », ils veulent du stationnement bilatéral au lieu des pistes cyclables.

ÉLODIE DE VREYER > elodie.devreyer@nordeclair.fr

Mieux vaut s'adresser à Dieu qu'à ses saints. C'est en vertu du vieil adage, que Benoît Flipo, tout nouveau président de l'ACRI du village d'Esquermes (Association des artisans, commerçants et professions libérales), en appelle à l'arbitrage de Martine Aubry. Persuadé que les congés d'été démobileront une partie des riverains, Benoît Flipo veut négocier au plus vite. Les travaux de balisage com-

« Les riverains craignent de devoir slalomer. Et même les cyclistes ne seront pas en sécurité sur leurs bandes ».

Benoît Flipo, président de l'ACRI



Chacun se félicite du passage au double sens, mais les riverains estiment que deux pistes cyclables dans cet axe étroit, c'est trop.

menent en effet ces jours-ci pour permettre, à la rentrée, la circulation à double sens. Cette vieille demande des riverains doit notamment permettre de réduire la vitesse de circulation et la dangerosité de cet axe très fréquenté.

L'ancien instituteur devenu masseur-kinésithérapeute a peaufiné ses arguments, reprenant à son compte la priorité municipale : la sécurité. N'allez pas comparer sa démarche à celle des commerçants de la

place Tacq, qui ont obtenu quelques places de stationnement après avoir rencontré le maire. « Nous ne défendons pas seulement le point de vue des commerçants mais aussi celui des riverains », insiste l'homme, qui veut faire de l'ACRI « un lien entre les élus et les habitants, auxquels il faut expliquer les projets pour les y impliquer ». Un millier d'entre eux a apporté ces derniers jours son soutien à la pétition de l'ACRI. Le projet, rappelons-le, prévoit

la mise en double sens de la rue (contre deux voies à sens unique et une voie de bus à ce jour), ainsi que deux pistes cyclables (inexistantes à ce jour). Le stationnement serait autorisé côté impair, pénalisant les seize commerçants et professions libérales exerçant côté pair. Surtout, « il y aura du stationnement sauvage sur ce trottoir, des arrêts de bus sur les bandes cyclables, des chaussées rétrécies de 50cm et donc des débordements quand des bus et

des camions se croiseront », pronostique le président de l'ACRI. Les riverains craignent de devoir slalomer entre les voitures, voire marcher sur la chaussée. Et même les cyclistes ne seront pas en sécurité ».

Les pétitionnaires souhaitent donc un stationnement bilatéral et la suppression des deux bandes cyclables, « compensée » par une zone 30. L'adjoint Vert aux déplacements, en congés, n'a pu être joint. Marc Santré justifie la création des bandes cyclables par la loi sur l'air du 30 décembre 1996. L'article 20 prévoit la mise en place d'itinéraires cyclables « à l'occasion de la réalisation ou de la rénovation de voies urbaines (...) en fonction des besoins et contraintes de la circulation ». Les contraintes sont trop fortes, estime Benoît Flipo : « nous comparer à Liberté ou Solférino n'a pas de sens, Isly est bien plus étroite ».

L'homme, diplomate, a sans doute trouvé des arguments qui sauront toucher le maire. Il refuse aussi de participer aux bisbilles PS-Verts-personnalités, qui ont déjà émaillé le débat sur la place Tacq, les uns prompts à incriminer l'action des Verts, les autres las de servir de boucs émissaires. À la mairie, on fait savoir qu'une rencontre aura lieu très bientôt, « pour discuter d'aménagements éventuels, comme une zone de livraison ou d'un dépose-minute ». ●